

**VILLE DE LA SEYNE SUR MER - ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR
LE RESEAU ROUTIER COMMUNAL**
arrêté n°21-0163 du 26 Avril 2021

AVIS DE TENUE DE CHANTIER COURANT
(à transmettre au moins 1 semaine avant le démarrage du chantier)

Numéro de l'arrêté de Chantier Courant : 21-0163-2026-C0336 P

ROUTE DE JANAS

Porte atteinte à l'intégrité du domaine public : OUI

Permission de voirie : OUI

NATURE DES TRAVAUX : REMPLACEMENT DE CANDELABRES ET REFECTION DE MASSIFS

Travaux exécutés par une entreprise
Maître-d'œuvre/ouvrage : BERANGER pour MTPM

Travaux exécutés en régie ou dans le cadre d'un
marché public de travaux pour le compte de la Ville

PÉRIODE PRÉVUE : du 29/06/2026 au 10/07/2026

MODE D'EXPLOITATION

Type		Oui	Non	Observations
Limitation de vitesse		X		STATIONNEMENT INTERDIT
Dépassement interdit		X		AU DROIT DU CHANTIER
Chaussée rétrécie		X		Travaux uniquement de 9h00 à 16h00
Alternat (2 roues uniquement)	B15/C18	X		UNE INFORMATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DEVRA ÊTRE REALISEE PAR LA SOCIETE PETITIONNAIRE OU LE CONCESSIONNAIRE AFIN DE LES PREVENIR DE LA GÊNE OCCASIONNEE PENDANT LA DUREE DE CE CHANTIER.
	K10	X		
	Feux tricolores	X		

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : BERANGER, 67, rue de la GARDE
83140 SIX-FOURS LES PLAGES

Personne responsable du chantier : Patrick Vergnaud

Téléphone de permanence du chantier 24/24 : 0669583781

ENTREPRISES :

Date : 11/06/2026

Signature/cachet :

Cadre réservé à l'administration

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

OUI		NON, au motif suivant :
X		Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique
		Autre

A La Seyne sur Mer,
Le 16 JUIN 2026

Signature/cachet :

Pour le Maire et par délégation,
Olivier BURTÉ,

Directeur Général Adjoint des Services

Pls CAROLINE ROPE RH-ASTORE
Directrice Gestion Immobilière et
Occupation de l'Espace Public